

Les déchets marins

Bénédicte Jénot DGALN/DEB/ELM1

Mardi 5 mars 2019



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Plan

- Actions menées pour lutter contre les déchets marins
 - Au niveau international
 - Au niveau européen
 - Au niveau national
- Actions à mener
 - Plan biodiversité - CIMER
 - Actions Clefs
- Implication des associations et ONG
 - Atelier déchets marins
 - Comité France Océans
 - Projets clefs



Actions menées contre les déchets marins

Au niveau international

Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) :

- Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE)
- Groupe d'expert Ad-hoc
- Global Partnership on Marine Litter (GPML) – Clean seas Campaign*



Conventions de mer régionales

- Barcelone, protection de la Méditerranée
- OSPAR, protection de l'Atlantique Nord-Est
- Carthagène (Caraïbes)
- Accord Ramoge (Monaco, Italie, France)



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention

Autres groupes internationaux / conventions

- G7, G20
- ICRI (initiative internationale sur les récifs coralliens) : recommandation microbilles
- Convention de Bâle : prise en compte de la problématique souhaitée



Partenariats – Projets internationaux



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Actions menées contre les déchets marins

Au niveau européen

Directive-cadre stratégie pour le milieu marin (2008) :

- Descripteur D10
- *Task Group on ML* – Objectif de réduction de 30 % en 2020 des déchets sur les plages

Paquet déchets / économie circulaire

- Stratégie plastique
- Directive sur les plastiques à usage uniques et les engins de pêche
- Directive éco-conception
- Inclusion des polymères dans REACH : en discussion

Milieux aquatiques

- Directive eau potable
- Directive ERU

Directive sur les Installations de Réception Portuaires

- Redevance forfaitaire
- Recouvrement des coûts de collecte et de traitement



Actions menées contre les déchets marins

■ *Au niveau national*

- Historique : grenelle de l'environnement (2008), grenelle de la mer (2010)

■ **Plans d'action pour le milieu marin (PAMM) :**

- Évaluation initiale, objectifs environnementaux et bon état écologique
- Programmes de surveillance : 2014
- Programmes de mesures : 2016



■ **Programme national de prévention des déchets 2014-2020**

- Loi Notre du 7 août 2015

- **LTECV** du 17 août 2015

- **Loi Biodiversité** du 8 août 2016 (interdictions + compatibilité OE/SDAGE)

- **SNML** – février 2017

- **Feuille de route économie circulaire** – 23 avril 2018

- **Plan Biodiversité** – 4 juillet 2018



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Actions menées contre les déchets marins

- **Actions Clefs**

- **Gestion et prévention des déchets en amont (FREC)**

- Interdictions de mise sur le marché - Développement de la consigne - Mise en place de filières REP - GT prévention et sanctions des déchets sauvages

- **Gestion des déchets issus ou en lien avec la pêche**

- Diagnostic et mise en place de la gestion des déchets dans les ports

- Etude PECHPROPRE

- **Recherche / innovation**

- Études de la biodégradation et de la toxicité en milieu marin

- Quantification des apports fluviaux de macro-déchets

- Quantification des flux de macro-déchets issus des réseaux d'assainissement et Inventaire des dispositifs pour éviter/récupérer les macro-déchets

Actions à mener

Les déchets issus des voies de transfert

80 % des plastiques en mer proviennent des bassins versants

Plan Biodiversité

- Objectif « zéro plastique rejeté en mer »

CIMER 15 novembre 2018 :

- Elaborer d'ici fin 2020 un plan de réduction de l'apport de macro-déchets et micro-plastiques à la mer à l'échelle de chaque bassin hydrographique (préfet coordonnateur de bassin) et mise en œuvre du plan à échéance de 2025 ;
- améliorer la gestion des biomédias filtrants par les stations de traitement des eaux usées;
- Dès 2019, une démarche de dépollution des cours d'eau sera lancée pour résorber les zones d'accumulation des déchets plastiques (liste des zones prioritaires à dépolluer).

Actions à mener

- **Mise en œuvre des objectifs du CIMER et du plan biodiversité – voies de transfert**

- Mise en place de dispositifs de prévention et récupération des macro-déchets
- Surveillance à définir – Workshop dans le cadre d'OSPAR

- **Amélioration de la gestion des déchets issus ou liés à la pêche**

- Mise en place de la REP engins de pêche
- Amélioration de la gestion des déchets dans les ports
- Développement de la « pêche aux déchets » (OSPAR)
- Localisation et récupération des engins de pêche perdus ou abandonnés

- **Actions de prévention et sensibilisation**

- Communication
- Loi FREC – dispositifs de récupération des granulés plastiques industriels et recommandation commune (OSPAR)
- GDR Polymères et Océans : Plateforme d'échanges entre chercheurs et tables rondes avec les gestionnaires du 24 au 28 juin 2019

Implication des associations et ONG

- **Ateliers déchets marins** - Réunions 2 fois par an

- **Comité France Océan**

10 décembre 2018 - Groupe de concertation sur l'environnement marin avec les acteurs de la société civile - renforcer le dialogue et construire des propositions concertées et concrètes

4 groupes de travail - Un Groupe de travail déchets marins

- <https://travail-collaboratif.din.developpement-durable.gouv.fr>

- **Projets clefs**

- Mise en place d'une plate-forme de sciences participatives
- Réseau de Bacs à Marée – Sensibilisation – Nettoyages de plages – Mise en place de protocoles (Riverine Input)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Merci



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE